

L' EGLISE

La présence d'une église paroissiale est attestée dans les textes dès la fin du X^{ème} siècle.

On a longtemps pensé qu'il ne subsistait de l'église originelle qu'une partie du chœur, des traces rougeâtres sur certains murs laissant à penser que probablement à l'époque des guerres de religion elle avait dû être incendiée puis ultérieurement rebâtie.

Les travaux de restauration, effectués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur depuis 1994, ont fait apparaître des maçonneries de l'époque médiévale.

Les premières observations ont été faites par Anelise NICOLIER, doctorante en histoire de l'art et archéologie du bâtiment à l'université de Lyon 2 (*Thèse : « Le brionnais à l'époque romane – La construction du paysage monumental » sous la direction de Nicolas REVEYRON*).

L'enlèvement des enduits a révélé l'ancienneté du bâtiment et son caractère authentiquement roman. Le décapage providentiel des murs a permis de rendre lisible la construction et de relever son ancienneté réelle.

Les relevés effectués par un groupe d'élèves architectes hongrois en milieu d'année 2011 apportent de nouvelles lumières qui permettront d'apprécier l'édifice à sa juste valeur.



L'église de Versaugues vers 1905

L'église n'a pas d'architecture uniforme. Le chœur, plus ancien et voûté, est du plus pur roman. L'église ne possède qu'une nef et pas de transept. La nef n'a pas de voûte mais un plafond légèrement cintré en sa jonction avec les murs. Elle mesure 22 mètres de long sur 7,20 mètres de large. La hauteur du chœur, du pavé au sommet de la voûte, est de 5 mètres et celle de la nef, du pavé au plafond, de 5,40 mètres.

L'épaisseur moyenne des murs est de 0,75 mètre. Du côté sud, le mur du chœur est soutenu par deux contreforts de 3,80 mètres de hauteur. Du côté nord, deux autres contreforts de 5 mètres de haut, beaucoup plus récents et beaucoup plus puissants, soutiennent le mur de la nef.

Le fond de la nef a visiblement été reconstruit plus récemment. Le portail roman est surmonté de modestes chapiteaux taillés. La clé de voûte, en saillie, porte le monogramme du Christ avec la date de "1835".

A gauche de la porte latérale de l'église était autrefois gravée sur la pierre une inscription : "Pêcheur, Dieu te regarde - 1437". Cette inscription a, hélas, aujourd'hui disparu. Sur cette même porte, au milieu du chambranle, on peut lire, taillée au ciseau, la date "1772".

Le chœur et la nef sont éclairés par des fenêtres romanes. Le toit est recouvert de tuiles.

Dans sa Description historique et topographique du Duché de Bourgogne, l'Abbé Claude Courtépée rapporte que le Marquis Claude 1^{er} de Saint Georges, Seigneur de Versaugues et époux d'Adrienne de Fougères fut tué le 29 Juillet 1593 de cinq coups d'arquebuse au hameau des Bordes à l'Hôpital Lemercier et qu'il fut inhumé en l'église de Versaugues. Les dalles du sol et les carrelages étant noyés sous une dalle de ciment, aucune inscription susceptible d'indiquer l'emplacement de sa tombe n'est plus visible.

Quant au clocher, de construction relativement récente, il est assis sur les murs qui soutiennent la voûte du chœur. Sa base est carrée et chaque face est percée d'une ouverture garnie d'un abat-son en bois de chêne. Sa couverture est en ardoises. La hauteur depuis le sol jusqu'au coq traditionnel qui surmonte la croix est d'environ 16 mètres.

Il y avait deux cloches dans le clocher à la révolution. La plus grosse fut emmenée à Paray Le Monial en 1793 et on ignore ce qu'elle est devenue. La plus petite fut brisée puis refondue après le Concordat. C'est l'une des deux cloches actuelles. Elle porte l'inscription suivante : "*L'an 1803, j'ai été bénite par Laurent MALHERBE curé de Versaugues – J'ai eu pour parrain M. Abel de Vichy et pour marraine Madame Marie Couillot de Vichy – Morgat maire*".

La seconde cloche actuelle, plus grosse, fut achetée en partie avec les offrandes des paroissiens. Elle porte comme inscription : "*SONET VOX TUA IN AURIBUS MEIS, VOX ENIM TUA DULCIS – Parrain M. Robin maire de Versaugues – Marraine Madame Thevenet épouse de M. l'adjoint – Curé M. BERNARD - 1860*".

Voici, ci-après, la description de l'intérieur de l'église faite en 1905 par le curé de Versaugues de l'époque : Symphorien BREAUD :

"Le chœur où brille la lampe du sanctuaire en métal verni a été peint à l'huile par M. GARBACCIO de Marcigny. La voûte (ciel bleu parsemé d'étoiles d'or), les murailles représentent une draperie vert sombre. Le tout est très défraîchi.

Il n'y a pas de vitraux.

Trois autels :

Le Maître-autel en bois peint avec pierre sacrée au fond du chœur. Les deux autels latéraux, celui de la Ste Vierge et celui de Ste Marguerite, sont adossés aux piliers qui soutiennent la voûte du clocher ; la table est en bois et ils ont été surmontés d'un rétable en plâtre décoré. Il y a une pierre sacrée sur l'autel de la Vierge.

La table de communion en fer forgé est d'une grande simplicité. Pas de boiseries. Dans le chœur, deux stalles et deux bancs occupés par les chantres (8 places). Devant ces bancs, d'autres places au nombre de huit pour les jeunes gens et quatre bancs pour les garçons de l'école.

Au fond de l'église, surmontée par quatre poutrelles formant piliers, la tribune de 8,80 mètres par 3,50 mètres est éclairée par l'œil de bœuf de la façade et par deux fenêtres latérales. Elle est comme la nef pavée d'anciens carreaux. Un escalier en bois placé à gauche de la grande porte y donne accès.

Dans la nef, 27 bancs à 3 places et environ 50 chaises. A la tribune, 8 bancs dont deux occupés par les chanteuses font 30 places et 4 bancs pour les fillettes de l'école. Soit un total d'environ 200 places.

La chaire à six pans avec abat-voix est en chêne verni. Les fonts baptismaux sont dans la muraille. Le chemin de croix a été solennellement érigé le 9 Février 1883 par Alexis GAUTHIER. L'autorisation pour l'érection a été accordée par le Cardinal PERRAUD le 3 Juin 1882.

Il n'y a pas de Crucifix principal ; seul un Crucifix, qui forme garniture avec les chandeliers, est sur le Maître-autel.

Un lustre installé au milieu de l'église a été donné par deux familles de la paroisse en Mars 1892.

Les statues :

La statue du Sacré-Cœur placée dans le chœur, côté évangile, a été donnée à la paroisse à Noël 1883 par une personne de Nantes venant en pèlerinage à Paray Le Monial ; elle a été bénie par l'Abbé DORY, chapelain à Paray Le Monial le 20 Janvier suivant.

La statue de la Vierge Marie et la statue de Ste Marguerite sont disposées sur leur autel respectif.

La statue de St Joseph, placée dans le chœur, côté Epître a été achetée en partie avec les offrandes des paroissiens en 1884. Elle a été bénie par Monseigneur PERRAUD le 30 Avril de la même année (veille de la Confirmation).

La statue de St Antoine de Padoue, bénie en juillet 1899, a coûté 60 francs. La Fabrique a contribué pour 20 francs et le reste est dû aux offrandes de quelques paroissiens.

La statue de Notre Dame de Lourdes, placée en 1898, a coûté 68 francs.

Cinq tableaux, autrefois relégués sur la galerie du presbytère de Paray Le Monial, ont été donnés par M. D'ALAIS, curé de Paray à M. BERNARD, curé de Versaugues pour son église. Ils représentent St Nicolas et sa légende, St Sébastien, une apothéose du Sacré-Cœur, l'adoration des Mages et St Lazare, évêque, bénissant avec ses deux sœurs à ses pieds.

Un reliquaire, croix en cuivre verni, renferme une parcelle de la vraie croix. Deux autres reliquaires, métal verni doré ornent le Maître-autel. L'un contient les reliques de Ste Marguerite-Marie ALACOQUE, l'autre renferme les reliques de St François-Regis, de Ste Catherine de Bologne, de St Lazare, de St Marcel, de St Sébastien et de Ste Claire d'Assise.

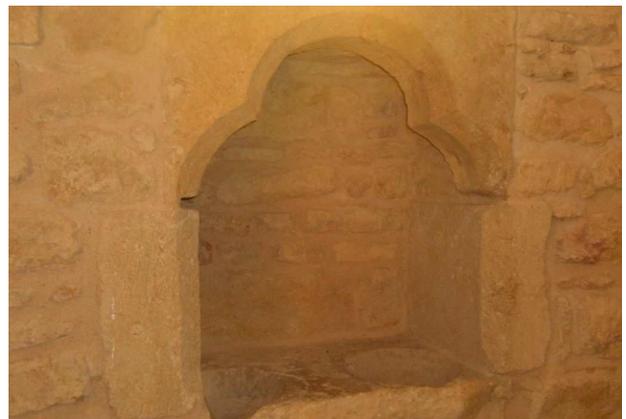
Sous le clocher, au bas du chœur, au commencement de la nef, une pierre tombale dont il ne reste plus trace d'une inscription".



Comme, pendant près d'un siècle, des aménagements et des transformations ont été effectués à l'intérieur de l'église, voici les principales modifications apportées depuis l'ancien état des lieux :

- Les peintures de la voûte du chœur ont disparu. On n'y voit plus que les pierres apparentes.
- Le Maître-autel n'est plus adossé au mur du chœur. A son emplacement, un tabernacle a été installé et un nouvel autel a pris place au milieu du chœur.
- Les autels latéraux ont été remplacés ; ce sont désormais des autels simples sans rétable.
- Quelques boiseries subsistent dans le chœur avec les bancs et les stalles restaurés. Il n'y a plus de table de communion.
- La chaire et le confessionnal ont été supprimés. Le lustre signalé en 1905 (et que l'on voit sur la photographie ci-dessus) a disparu.
- Il n'y a plus aucun reliquaire dans l'église.

- D'anciens fonts baptismaux, encastrés dans le mur du chœur, avaient été comblés par du ciment recouvert d'un enduit de plâtre. Lors de la réfection du chœur, ils ont été dégagés et ont retrouvé leur aspect originel. De même, tout à côté, une ancienne niche a été mise à jour. Les fonts baptismaux utilisés actuellement sont placés dans le mur de gauche, près de la porte principale de l'église.



- Les statues du Sacré-Cœur, de St Joseph et de Notre Dame de Lourdes ont été enlevées. Sont encore en place les statues de la Ste Vierge, de Ste Marguerite et de St Antoine de Padoue. Trois nouvelles statues ont été ajoutées : Ste Jeanne d'Arc, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus et St Curé d'Ars.

- Il n'y a plus de tableaux.

L'ancien chemin de croix d'une facture typique de la fin du XVIII^{ème} siècle (scènes de la passion peintes sur bois et surmontées d'une croix portant chacune le numéro de chaque station) a totalement disparu.

- L'œil de bœuf de la façade qui était muni d'un verre simple est aujourd'hui orné d'un vitrail.

- Le sol carrelé a été recouvert en 1946 par du ciment.

- A l'entrée principale de l'église, à droite au dessous de la tribune, on peut encore voir une pierre tombale dont l'usure ne permet pas de lire l'inscription. On devine quelques lettres mais il n'y a aucune date. Seuls deux mots ont pu être identifiés : « Messire » et « Versaugues ». Est-ce la pierre tombale dont il est question dans l'inventaire de l'Abbé BREAUD et qui aurait été déplacée ou est-ce une autre sépulture ? Celle du Marquis de St Georges ?

En principe, et c'est ce qu'on retrouve dans bon nombre de petites églises rurales, si une personnalité (en général un seigneur du lieu) était enterrée dans l'enceinte de l'église, sa tombe se trouvait à proximité du chœur, devant la table de communion, ou dans le chœur lui-même. Il y a donc de fortes chances pour que la pierre tombale dont il est question ait été déplacée lors du cimentage du sol de la nef et qu'il s'agisse bien de celle du Marquis de Saint Georges.



Versaugues - Intérieur de l'église en 2012